

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

De l'éducation des enfants, 65. — Le R. P. Larcher S. J. 66. — Controverse, 69. — L'Encyclopédie de Berthelot et Cie, 70. — Le devoir des catholiques, 72. — L'école d'aujourd'hui, 72. — Les romanciers français, 72. — Conversion en Danemark, 73. — Nouvelle Encyclopédie sur le Rosaire, 78. — Sort des enfants morts sans baptême, 73. — Livre généalogique de la famille, 73. — Diocèse de Rimouski, 74. — Histoire du Cap-Santé, 74. — Memento hebdomadaire, 80.

De l'éducation des enfants (1)

Il ne faut pas préférer les enfants à Dieu.

Qu'une maladie se déclare, bientôt la maison retentit de plaintes et de gémissements, et on accuse Dieu. Si l'ange de la mort vient les prendre pour les transporter au ciel, alors la douleur est inconsolable. Sans doute, les larmes ne sont pas défendues, et Dieu ne les condamne pas, mais dans ces circonstances les sentiments de foi font trop souvent défaut aux parents.

Avez-vous cru que ce fils était votre propriété absolue ? Vous en aviez peut-être fait votre idole, et Dieu vous voyant sur le point de lui ravir cette âme rachetée au prix du sang de Jésus-Christ, l'a reprise pour la placer au milieu des chœurs des anges.

Ne serait-ce pas une grâce que le Seigneur lui a faite ainsi qu'à vous ? Certainement, ce fils ne vous oubliera pas du haut du ciel, il vous aimera plus que sur la terre, il vous obtiendra toutes les grâces de l'esprit et du corps, dont vous avez besoin, et plaidera sans cesse votre cause auprès de Dieu.

(1) voir numéro 2.

Avez-vous le courage de punir votre enfant lorsqu'il offense Dieu ? Que de parents ont des reproches à se faire sur ce point.

Un père et une mère de famille ont l'obligation de former le cœur et l'âme de leurs enfants, et de ne pas céder à leurs caprices. Mais, hélas ! trop souvent, autant ils se montrent soucieux de leur corps, autant ils se montrent indifférents pour leur âme. Ils les reprennent et les punissent s'ils manquent de savoir, vivre, mais les prières mal faites, la mauvaise tenue dans l'église passent inaperçues.

Ces parents aiment leurs enfants plus que Dieu, et puis, ils se plaignent ensuite de leur manque de respect, de leur désobéissance. Ils devaient comprendre qu'ils recueillent ce qu'ils ont semé, et que les effets de l'éducation des enfants se font sentir même en cette vie. Si les parents les élèvent pour Dieu, ils seront récompensés ; s'ils les élèvent pour eux-mêmes ils en seront punis.

Le R. P. Larcher S. J.

La famille du P. Larcher est, pour ainsi dire, ébroïcienne. Son grand père, Michel Larcher, habitait déjà Irreville, au moment de la Révolution. On rapporte qu'il était réputé à cause de sa nature droite, quoique un peu rustre, et de sa force herculéenne ; mais assurément, dans son temps, c'est bien injustement qu'on l'eût qualifié de "clérical." Cependant, un jour, on vint demander son concours pour aider les patriotes de Cailly à descendre les cloches de l'église. "Que ceux que les cloches gênent les descendent, leur répondit-il, d'un ton qui ne permettait pas de réplique, moi, je ne me mêle pas de cette besogne-là."

J.-Baptiste Larcher, père de notre Jésuite, eut six enfants deux fils et quatre filles. Les deux fils entrèrent dans la Compagnie de Jésus ; trois filles se donnèrent à Dieu dans la Congrégation de la Providence d'Evreux et la quatrième, qui est restée dans le monde, a vu, avec satisfaction, une fille et une de ses petites-filles venir rejoindre leurs trois tantes dans cette dernière communauté, prouvant ainsi que dans les veines des Larcher coule toujours le sang des vrais chrétiens et des apôtres (1).

(1) C'est en apprenant ces derniers départs du monde, que le P. A. Larcher écrivait d'Amérique en 1889 : "J'aurai donc assez vécu pour voir sur cette terre la chaîne des vocations religieuses prolongée dans notre famille, jusqu'à la troisième génération : c'est bien la plus agréable nouvelle que je puisse apprendre."

Adolphe Larcher était né à Irreville le 14 juin 1815. Son père quittant bientôt cette commune vint habiter le Mesnil-Douce-rain, petit hameau dépendant du Boulay-Morin. C'est là qu'il rencontra souvent le vénérable M. Lambert, supérieur du Grand Séminaire et en même temps supérieur de la communauté de la Providence. Quand M. Lambert allait prendre quelques jours de repos dans sa propriété du Mesnil, qu'il devait plus tard léguer comme maison de campagne au grand séminaire et où il allait dormir son dernier sommeil dans le caveau de la petite-chapelle, c'était Adolphe Larcher qui était appelé pour lui servir la messe.

Après avoir fait ses études avec succès au Petit Séminaire, il suivait déjà depuis plusieurs années le cours de théologie au Grand Séminaire, lorsqu'arrivé au sous-diaconat, on le vit non sans surprise, refuser cet ordre et demander le temps de réfléchir. Déjà on avait observé qu'il semblait absorbé par de sérieuses pensées et ceux qui le suivaient de près avaient remarqué que depuis quelque temps surtout, il faisait au tombeau de saint Taurin des visites assidues et prolongées; aussi, fut-on moins étonné quand on l'entendit déclarer son intention d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

Le 22 août 1839, sœur Célestine Larcher faisait profession dans la chapelle de la Providence. Le prédicateur de la retraite et de la cérémonie était le P. Varin. — Adolphe Larcher était là et, sollicitant de l'illustre homme de Dieu un moment d'entretien, il lui demanda ses instructions, afin de pouvoir se diriger sans retard vers Saint-Acheul.

Mgr Salmon du Chatelier, après quelques résistances, céda devant les preuves de cette vocation particulière, et quoique à regret, il lui permit de suivre son attrait intérieur.

Adolphe Larcher laissait à la maison paternelle son petit frère Narcisse. — " Il n'avait que six ans quand je le quittai, écrivait-il encore naguère en se rappelant ce petit frère, et ce fut un de mes sacrifices. " Mais, ajoutait-il, quand il fit le sien, lui, il y eut aussi bien des déchirements dans la famille. En effet, Narcisse Larcher devait, lui aussi, entrer dans la Compagnie de Jésus. Il y devint un professeur distingué dans les hautes mathématiques, à la rue des Postes. — Quand vint le siège de Paris, ses supérieurs l'éloignèrent de la capitale menacée, mais, disait-il avant de mourir, il avait manqué alors la belle occasion

de se trouver avec ses confrères qui furent assez heureux pour tomber, pendant la Commune, rue Haxo sous les balles des Fédérés.

Quant à Adolphe Larcher, après avoir fait un court séjour à Brugelette en Belgique, il entra au noviciat des Jésuites à Saint-Acheul. Il fut ordonné prêtre le 27 février 1847 au scolasticat de Laval.

Au commencement de l'année 1849, il vint dans sa famille ; c'était pour faire ses adieux ; il était envoyé en Amérique, et ne devait plus revoir ni sa famille ni la France. Il arriva au Canada au mois d'avril de cette même année. La Compagnie de Jésus venait d'y fonder à Montréal le collège Sainte-Marie si réputé depuis. Il y fut successivement professeur de troisième, de seconde et de rhétorique. — Après avoir été pendant 4 ans exclusivement adonné aux travaux de l'Apostolat, il reprit, de 1856 à 1859, l'enseignement de la rhétorique. Puis il alla passer deux ans à Québec, et à son retour en 1871, il fut de nouveau professeur de rhétorique jusqu'en 1881. A cette date, il se retira définitivement de l'enseignement après avoir professé la rhétorique pendant 24 ans. Mais l'inaction était incompatible avec l'ardeur de sa nature, aussi tant qu'il le put, il donna des répétitions, et jusqu'en 1892, il fut bibliothécaire du collège Sainte-Marie. Enfin depuis cette date, ne pouvant plus exercer d'emploi à cause d'une attaque de paralysie, il faisait ses délices de la lecture de la vie des saints et égrenait son chapelet presque constamment, avec la plus touchante piété.

La distance qui sépare son continent du nôtre, ne l'avait pas détaché de nous : il était resté profondément soucieux de ce qui pouvait intéresser la France, le diocèse d'Evreux et sa famille. Sa sœur, Célestine Larcher, morte à Louviers le 21 avril 1892, après avoir été pendant 25 ans, supérieure de l'important hospice de la ville, sur le désir de son frère, adressait au P. Adolphe Larcher, tous les trois mois, les *Semaines Religieuses* du diocèse d'Evreux auquel il s'intéressait toujours beaucoup. A la mort de sa sœur, c'est à sa nièce qu'il a recours pour organiser le même service. " C'est elle, lui dit-il en parlant de sa sœur qui vient de mourir, qui m'envoyait par quartiers de trois mois la *Semaine Religieuse* : je ne vois que vous qui puissiez lui succéder. " Et, à quelques mois de là, il remercie sa nièce qui s'acquitte régulièrement de sa charge. " Ces bonnes

Semaines, dit-il, c'est une de mes récréations !... outre la lecture que j'en fais, elles me font des amis : je les passe à des collègues d'origine française, qui y trouvent à glaner, car nous n'oublions pas la France, et ses intérêts nous préoccupent plus que vous ne le pensez peut-être. Malgré notre contact avec vos voisins d'Outre-Mer, nous restons avant tout Canadiens, c'est-à-dire Catholiques et Français, loyaux sujets de Sa Majesté la reine Victoria pour laquelle on chante l'oraison à toutes les bénédictions du Saint Sacrement." Ailleurs, il affirme encore ces sentiments français des Canadiens : " Le Canada, dit-il, est habité en majorité par la race française, qui entend bien, tout en restant fidèle à la reine Victoria, conserver avec sa dénomination, sa langue, ses mœurs et sa religion."

En bon religieux, il ne tenait plus à sa famille que par son âme. Avec l'âge, il ralentissait sa correspondance, mais comme il aimait toujours les siens, même ceux qu'il ne devra connaître qu'au ciel ! " Ma tête se vide, écrivait-il encore, il y a quelques mois à peine, mais je me sens toujours le cœur tout plein pour vous." Il redisait souvent l'instance de ses prières, dès qu'il savait que sa chère famille de France sollicitait une grâce. " Mais, si je prie pour vous, *réciproquez-moi*", répétait-il souvent dans sa bonne naïveté. " Priez bien Notre-Dame de Lourdes, disait-il à sa nièce, de ne pas permettre que ma nacelle fasse naufrage avant d'arriver où je veux aller vous attendre. — Je sens que j'arrive au débarcadère, écrivait-il en 1896 ; Adieu, préparons nous à aller rejoindre nos devanciers ; j'y serai avant vous ! Quand nous nous rejoindrons là haut, ce sera une belle fête !" — Enfin, dans les premiers temps de cette année 1897, il faisait entendre cette suprême recommandation : " Quand je ne serai plus, priez bien pour hâter mon arrivée au dernier et bienheureux terme où je vous serai plus utile que sur cette terre."

Cette mort prochaine qu'il pressentait est venu le frapper le 7 juillet. (1)

Controverse

— L'homme n'est qu'un singe perfectionné.

R. Cependant si vous voulez insulter quelqu'un, vous n'avez qu'à lui dire qu'il n'est qu'une bête.

Un savant et original Anglais venait de réfuter devant un

(1) Revue catholique de Normandie.

grand nombre d'auditeurs, la doctrine monstrueuse qui fait de l'homme un cousin du singe, un être sans âme. Tout à coup, tirant un rideau qui cachait un affreux orang-outang empaillé, il étendit la main vers la bête et s'écria d'une voix tonnante : "Si quelqu'un ici reconnaît ce vieux gentleman pour son grand-père, qu'il se lève ! Quant à moi, je n'en veux pas !" Tout le monde partit d'un grand éclat de rire et le matérialisme ne trouva dans cette enceinte aucun partisan.

L'Encyclopédie de Berthelot en Cie

Cette encyclopédie n'aura quand elle sera terminée, que les deux tiers environ de l'étendue de celle de Larousse. De même le dictionnaire des dictionnaires par Mgr Guérin n'a guère qu'un cinquième de l'étendue de Larousse. Il n'est donc pas assez complet, bien qu'il ne laisse rien à désirer au point de vue catholique. Par conséquent, la publication d'une encyclopédie, complète, vraie et catholique, est encore à venir.

Tout ce que l'on peut dire de l'encyclopédie de Berthelot, c'est qu'elle est moins mauvaise que celle de Larousse. Sa neutralité et le septicisme la rendent dangereuse, comme nous allons le démontrer par quelques citations.

1. *Sur Dieu.* — "Si le problème de l'existence de Dieu est insoluble faute d'un principe rationnel pour le résoudre, si l'idée même de Dieu, que l'esprit humain se forge, soutient difficilement l'épreuve de la critique . . . pour lui (l'homme) le problème se pose toujours . . ."

2. *Sur l'athéisme.* — "Selon la conception de Dieu contre laquelle il s'inscrivit en faux, l'athéisme change radicalement de nature et doit être jugé diversement. Pour pouvoir dire avec certitude qu'un système est athée, il ne faudrait rien moins qu'être fixé sur la nature de Dieu, c'est-à-dire sur le dernier secret des choses. Tout penseur original n'est-il pas athée pour quelqu'un ?

"C'est donc à bon droit que les philosophes tendent à rayer de leur vocabulaire une épithète dont on a tant abusé . . ."

H. MARION.

3. *Sur le Coran.* — "La morale qui se dégage du Coran est des plus pures . . . Le Coran recommande, somme toute, tout ce

qui est bien et défend de faire ce qui est mal. Si on se reporte à l'époque où il a été révélé et à l'état social des populations chez lesquelles il s'est répandu tout d'abord, on reconnaîtra sans peine qu'il méritait la faveur dont il a joui sur un immense espace."

4. *Sur l'absolution.* — "La formule sacramentelle que prononce le prêtre est la suivante: *Ego te absolvo, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.* L'Eglise schismatique grecque emploie la même formule, mais elle la fait précéder des mots: *Jesus Christus te absolvat*, qui en changent complètement l'esprit. En effet, au contraire du prêtre catholique romain, le prêtre grec n'entend point conférer par lui-même la remise des péchés. C'est Jésus-Christ qui absout: que Jésus-Christ t'absolve, moi je t'absous. Cette doctrine a été formellement condamnée par le Concile de Trente, et elle constitue une des propositions qui ont amené le grand schisme de l'Eglise catholique."

Contentons-nous de relever les principales erreurs.

1ère *erreur.* D'abord la formule d'absolution qu'il attribue à l'Eglise catholique n'est pas complète.

2ème *erreur.* Il est donc faux d'affirmer, comme ce rédacteur de la *Grande Encyclopédie*: "L'Eglise schismatique grecque emploie la même formule, mais elle la fait précéder des mots *Jesus-Christus te absolvat*," puisque ces mots se trouvent dans la formule catholique.

3ème *erreur.* Le schisme d'Orient a commencé sous Photius, patriarche de Constantinople 827-891; s'est consommé sous Michel Cérulaire, 1054. Le Concile de Trente s'est tenu de 1545 à 1563.

Ce Concile n'a donc pu "amener le schisme" qui existait depuis plus de cinq siècles.

Il est déplorable que des questions aussi graves que celles de la religion, des sacrements soient traitées avec une pareille incurie, alors que l'éditeur déclare solennellement que "la *Grande Encyclopédie* se distingue de toutes les autres publications analogues de notre époque par la sûreté de ses informations . . . H. LAMIRAULT et Cie."

Ce mauvais esprit et ces erreurs pernicieuses prouvent donc, on ne peut mieux, la nécessité d'une encyclopédie savante et impartiale.

Le devoir des catholiques

S. G. Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin (Suisse), vient de faire lire dans toute les églises de la région, une lettre pastorale rappelant aux catholiques qu'il est de leur devoir de refuser les journaux libéraux, sectaires et radicaux, pour soutenir particulièrement, en s'y abonnant, les journaux catholiques.

L'école d'aujourd'hui

“ Un magasin d'instruction, voilà bien, n'est-il pas vrai, l'école d'aujourd'hui. Non seulement on veut y apprendre de tout — ce qui est un grave tort — mais on veut y apprendre le tout de chaque chose, ce qui est une énormité. Il est temps de rappeler à ceux qui rêvent de faire de nos enfants des encyclopédies, que l'éducation est le *but* et l'instruction un *moyen*.

“ Il est temps de remonter le courant des “ résultats immédiats ” et d'en revenir à la destination vraie de l'école qui est de développer, d'assouplir, de fortifier les facultés de l'enfant, facultés morales, physiques et intellectuelles ; de lui faire acquérir une mémoire agile et tenace, un jugement sain, un raisonnement exact, une volonté libre, éclairée, disciplinée, un cœur droit, sensible, compatissant, un organisme vigoureux et de solide résistance.

C'est ainsi que *l'Eclaireur pédagogique*, clérical à peu près comme la *Patrie*, parle de l'école obligatoire et laïque.

Les romanciers français

Le rédacteur du *Radical* raconte qu'il causait dernièrement, à Copenhague, avec un père de famille danois, qui lui disait :

“ Nous faisons apprendre l'anglais à nos jeunes garçons et à nos filles, parce que, soit par ignorance du français, soit à raison du temps pris par les affaires, nous ne pouvons utilement surveiller les lectures de nos enfants ; nous préférons qu'ils ignorent vos auteurs. Ils ont beaucoup de talent, vos écrivains, mais leurs ouvrages sont immoraux. Ce sont vos hommes d'Etat eux-mêmes qui nous l'ont appris. Vous comprenez que

nous ne tenons pas à voir se propager une langue aussi fâcheuse pour le cœur et pour la conscience de nos enfants. Les romans anglais nous rassurent."

Il est des compliments plus flatteurs, mais il n'en est pas de plus mérités.

Conversions en Danemark

Les conversions au catholicisme deviennent de plus en plus nombreuses dans les pays scandinaves, surtout en Danemark.

Le clergé protestant et la noblesse fournissent le plus grand nombre des néophytes. Il y a quelques jours, Mgr von Euch a donné le sacrement de confirmation à trois néophytes : le pasteur protestant Niels Hansen, le baron de Lœwenskjiold, père du secrétaire de la légation du Danemark, à Saint-Pétersbourg.

Nouvelle Encyclique sur le Rosaire

Léon XIII a chargé ses secrétaires "latins" de préparer une Encyclique sur le Rosaire ; elle paraîtra dans le cours du mois.

Sort des enfants morts sans baptême

Ils sont privés de la vue de Dieu, mais ils ne souffrent pas les *peines du sens* et jouissent d'un bonheur naturel.

Livre généalogique de la famille

Nous venons de recevoir un exemplaire de ce livre que toutes nos familles devraient posséder. S'il en était ainsi, on ne rencontrerait jamais personne incapable, comme cela arrive quelque fois, de donner les noms et prénoms de ses grands parents, et les moindres informations sur ses ancêtres. Ce livre généalogique vient donc à son heure, car il est certain que les traditions de famille ne sont plus conservées aujourd'hui comme dans le bon vieux temps. Aussi nous en félicitons l'auteur, et nous sommes convaincu que son travail fera son chemin.

Ce registre contient 240 pages et dix gravures hors texte.

Le volume est divisé en trois parties, la première est toute ex-

pllicative, la seconde est réservée aux ancêtres, et la troisième est préparée pour les familles présentes. Ces deux dernières contiennent des tables, des registres et des feuilles blanches pour recevoir les inscriptions de tous les événements importants, concernant les ancêtres et les descendants d'une famille.

Le papier, la matière et les gravures sont les mêmes pour tous les livres, la différence des prix n'est que pour la reliure.

Chaque volume se vend dans une enveloppe spéciale pour le conserver en bon état.

S'adresser à M. Joseph Cadieux, 97 rue St Jacques, Chambre 66. Montréal.

Diocèse de Rimouski

Par décision de sa Grandeur Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, ont été nommés :

- M. le Chanoine O.-D. Vézina, curé à Rimouski ;
- M. le Chanoine L. Rouleau, curé à l'Assomption de McNider ;
- Le Rev. M. D. Morrisset, curé aux Trois-Pistoles ;
- Le Rev. M. Th. Gravel, curé à Saint-Bonaventure ;
- Le Rev. M. J.-Z. Jean, curé à Saint-Valérien ;
- Le Rev. M. J. Aniot, curé à Saint-Hubert ;
- Le Rev. M. J.-T.-E. Mortin, curé à New-Carlisle ;
- Le Rev. M. G. Gagnon, assistant-curé à Matane ;
- Le Rev. M. Alph. Belles Iles, curé à Saint-Moïse ;
- Le Rev. M. Jos. Perron, curé à Sainte-Blandine ;
- Le Rev. M. J.-A. Verreau, curé à Saint-Cyprien ;
- Le Rev. M. J.-A. Ouellet, curé à Sainte-Françoise ;
- Le Rev. M. J.-R.-T. Sasseville, curé à Saint-Honoré ;
- Le Rev. M. J.-Elz. Roy, curé au Mont-Louis ;
- Le Rev. M. F.-X.-A. Audet, professeur au Séminaire de Rimouski.

HISTOIRE DE CAP-SANTÉ

(Suite)

Lors des dernières réparations faites en cette année 1822, les syndics nommés pour présider et conduire les ouvrages que l'on devait faire, furent avertis et prévenus de l'inutilité des nouvel-

les tentatives qu'ils voulaient faire pour faire appliquer un nouveau crépi sur le portail et sur le côté nord de l'église. Convaincus en apparence de la justesse des observations qu'on leur faisait, ils se dispensèrent à faire lambrisser le portail ; mais ensuite effrayés des criailleries d'un public ignorant, ils changèrent d'avis et se décidèrent à donner un nouveau crépi. Ils ne tardèrent pas à voir par eux-mêmes, la vérité des observations qu'on leur avait faites ; et bientôt ce nouveau crépi se détachant du mur par grandes portions, les convainquit qu'autant ou mieux il eût été de jeter leur argent dans la rivière, plutôt que de l'employer de la manière qu'ils venaient de faire ; et dix-huit mois ne s'étaient pas écoulés depuis qu'on avait crépi de nouveau ces murs, qu'ils étaient dans le même état de délabrement qu'auparavant. (1)

En cette année 1822, Henry Marcot du petit bois de l'Ail, étant marguillier en charge, la recette de la fabrique fut une des plus fortes qu'elle eût jamais été, elle s'éleva à la somme de 10. 682 francs.

Vers la fin de l'été de cette même année 1822, il y eut un orage accompagné de pluie, de grêle et surtout de vent, d'une violence telle, que dans les lieux où il se porta avec toute sa force, il ne resta pas un seul arbre sur pied. Cet orage passa sur la lisière des bois, au nord-est de la rivière. L'espace en largeur qu'embrassait cet orage n'était pas considérable, mais rien ne résista à la violence du vent. On pouvait reconnaître les lieux où il était passé, au culbutis affreux des arbres arrachés, entassés les uns sur les autres, tellement que plusieurs particuliers, qui avaient des sucreries dans les lieux où cet orage passa, ou bien au delà, furent ensuite longtemps sans pouvoir y pénétrer. Les grains, dans cette partie de la paroisse que l'on nomme " les Brûlés, " souffrirent beaucoup. Le plus grand mal néanmoins que cet orage fit dans cette paroisse, fut dans les bois. Il n'en fut pas ainsi dans les autres paroisses au nord-est de celle-ci, où un grand nombre de différents bâtiments furent renversés, ce qui eut lieu surtout dans l'Ancienne-Lorette.

Un particulier de cette paroisse, du nom de Joseph Marcot, qui se trouvait dans le bois avec sa femme et un jeune enfant, au moment où l'orage passa où ils étaient, s'était réfugié avec sa femme et le jeune enfant dans une cabane à sucre auprès de

(1) Le lambrissage suggéré par M. Gatien a été complet en 1887 seulement.

(L'abbé D. G.)

laquelle ils étaient. La femme, plus effrayée que son mari, de la violence du vent qui augmentait à chaque instant, et du crac horrible des arbres qui les environnaient de toutes parts, est un instant comme poussée par un sentiment dont elle n'est pas la maîtresse ; elle n'a que le temps de pousser un cri, pour avertir son mari et l'enfant restés dans la cabane ; ils sortent, et au même instant la cabane est abîmée par un arbre énorme qui tombe dessus, l'écrase et la fait disparaître.

Dans cette même année 1822, il fut envoyé à messieurs les curés et notables des différentes paroisses de la province, une communication des résolutions prises par un comité nommé par une assemblée générale du district, aux fins de dresser, faire signer et acheminer une pétition à Sa Majesté le Roi et aux deux chambres du Parlement Impérial, contre la passation d'un bill (machination infâme contre les Canadiens, inventée par leurs ennemis) pour unir les législatures du Haut et du Bas Canada, bill que l'on nomma dans le temps et depuis " bill de l'union. "

La mesure proposée par le comité de Québec, était d'une telle importance, les résultats et les suites du bill infâme, mouvement à jamais digne d'exécration contre ses auteurs, auraient été tels pour tout ce qui intéresse les Canadiens, qu'il parut nécessaire de faire la matière d'un prône ou instruction de ce qu'il y avait à dire aux paroissiens, pour les instruire de tout ce qui concernait ce projet d'unir les deux provinces, et le bill qui avait été dressé à cet effet, pour leur faire connaître les motifs et les fins vraiment diaboliques qu'avaient et que se proposaient ceux qui en étaient les auteurs, et pour les engager enfin à se réunir tous, en venant donner leur signature sur la requête dressée par le comité nommé par l'assemblée générale du district de Québec, contre la passation de ce bill.

On doit dire à la louange de la paroisse en général, qu'il n'y eût qu'un seul sentiment unanimement exprimé, ce fut celui de l'indignation contre les auteurs du projet infâme, qui ne tendait à rien moins qu'à tout changer, qu'à tout bouleverser, qu'à ôter aux Canadiens leur existence civile et politique, leur religion, jusqu'à leur langage même, tout enfin ce qui peut les intéresser. En voyant les dispositions de ce bill, on aurait pu croire que ces ennemis-nés et à jamais détestables des Canadiens avaient voulu essayer et faire connaître jusqu'où pouvaient aller d'un seul et

même coup leur haine forcenée, leur impudence sans égale, leur malice plus que diabolique en un mot. Aussi tous les individus de la paroisse, à l'exception d'un petit nombre, dont ceux qui le composaient furent remarqués comme ne se séparant des autres, que quand il y avait du bien à faire, s'empressèrent de venir donner leur signature. (1)

Nous ne dirons rien de plus au sujet de ce malheureux projet de l'union des deux provinces, et du bill dressé en conséquence; et des démarches qui furent faites également dans les deux provinces du Haut et du Bas Canada, pour s'opposer à sa passage. Ceci appartient à l'histoire du Canada, et l'on peut voir, dans les papiers publics du temps, tout ce qui fut dit et fait dans cette occasion. (2)

Dans le mois de mars de l'hiver de 1823, un habitant d'un petit village, au-dessus de celui du petit bois de l'Ail, mourut après avoir souffert des douleurs extrêmes, de la blessure et des suites d'un coup de fusil qu'il avait trouvé le moyen de se tirer lui-même et volontairement dans le genou. Son intention n'avait point été de se faire beaucoup de mal, encore moins de se procurer la mort: en se blessant ainsi, disait-il lui-même, il ne voulait qu'obliger sa femme, qui l'avait quitté depuis quelques jours, à revenir à sa maison pour avoir soin de ses enfants, et de lui-même aussi pendant qu'il serait malade, et par suite l'engager à ne plus l'abandonner. Ce remède et ce moyen étaient nouveaux, sans doute, pour rappeler une femme à son devoir; le pauvre imbecile de mari éprouva à ses dépens combien il était dangereux. Après avoir horriblement souffert pendant plusieurs jours, des suites de la blessure qu'il s'était faite, il mourut bien repentant de sa folie et de son erreur. (3)

Monsieur Joseph Octave Plessis visita de nouveau, la paroisse en cette année 1823. Dans cette visite qui eu lieu le 29, le 30 juin et le 1er juillet, il y eut 247 personnes confirmées. Les comptes des marguilliers jusques et compris celui de 1821, furent alloués. Dans l'ordonnance de la visite, l'évêque vu l'inexécution

(1) Le manuscrit de M. Gatiien ne mentionne pas les noms des idiots qui refusèrent de donner leur signature.
(L'abbé D. G.)

(2) Tout sévère que soit ce jugement sur le projet d'union du Haut et du Bas Canada, il ne l'est certainement pas trop.
(L'abbé D. G.)

(3) Le manuscrit de M. Gatiien donne le nom de ce pauvre diable, mais nous sommes d'avis qu'il a été assez puni, sans encore faire passer son nom à la postérité.
(L'abbé D. G.)

de l'ordonnance de la dernière visite en 1818, en ce qui avait rapport au baptistaire et au confessionnal, et vu qu'on ne pouvait supprimer les baucs mentionnés en la susdite ordonnance sans diminuer notablement les revenus de l'église, ordonne que pour mettre M. le curé en état de confesser dans l'église dans la belle saison, il sera pratiqué dans le plus court délai possible un confessionnal et un baptistaire dans le pignon de l'église, le tout sur un plan commode et d'après les directions de M. le curé, ce qui fut exécuté aussitôt que possible après cette visite.

Par la même ordonnance, Monseigneur permit de prendre au coffre-fort de la fabrique, telle somme qui sera jugée nécessaire, pourvu qu'elle n'excède pas trente louis, pour aider aux paroissiens à recouvrir les deux presbytères, le vieux et le nouveau. Cette ordonnance est du 1er juillet.

Ces trente louis que Monseigneur permit de prendre sur les fonds de la fabrique, pour aider à recouvrir les deux presbytères, furent immédiatement employés à cet usage. Il était indispensable de couvrir à neuf et au plus tôt ces deux maisons, dont une partie même était sans couverture; et voici comment la chose était arrivée.

La surveillance du jour où Monseigneur devait arriver en visite dans la paroisse, une étincelle échappée de la cheminée, étant tombée sur le vieux presbytère, le feu y prit immédiatement, la couverture de cette partie des presbytères, étant très vieille, toute couverte de mousse, et de plus bien préparée à prendre feu par suite de la sécheresse et de la chaleur extrême qui régnaient depuis longtemps. En un moment la plus grande partie de la couverture était tout en feu. Déjà les flammes avaient pénétré dans le grenier; et sans les secours les plus actifs et les plus prompts des personnes du village et de quelques autres de la paroisse qui se trouvaient à l'église en ce moment, tout allait être la proie des flammes, et à peine aurait-on eu le temps de sauver une partie des effets du curé; sans parler du danger où aurait été l'église elle-même de brûler. Enfin, on vint à bout d'arrêter le progrès des flammes et d'éteindre le feu; mais il était impossible de laisser longtemps le presbytère dans l'état où il était, les récoltes, qui allaient commencer, ne permettaient pas aux habitants de s'occuper beaucoup du soin de réparer le dégât et le mal que le feu avait faits. C'est pourquoi, Monseigneur permit de prendre au coffre-fort de la fabrique la somme

dont il a été fait mention, pour faire sans délai les réparations qu'exigeaient impérieusement les circonstances où l'on se trouvait.

Cette même année 1823, vers le milieu de l'été, une épidémie très dangereuse attaqua les chevaux. C'était une enflure énorme et qui allait toujours en augmentant, jusqu'à la mort des animaux qui en étaient atteints. Elle se portait surtout au gosier, au poitrail, au ventre principalement et aux parties naturelles.

Cette maladie, rendue à un certain degré, faisait mourir en peu de temps les chevaux qui en étaient atteints. On employa divers traitements contre ce mal contagieux. Les plus efficaces parurent être les saignées, les applications des émoullients, et surtout l'usage des potions rafraichissantes et purgatives en même temps. On éprouva aussi des effets très heureux de l'usage de l'armoise ou "herbe de la Saint-Jean," donnée en nourriture et en abondance aux chevaux, pour les préserver de la contagion. Ceux qui, étant atteints de cette maladie, furent négligés dans le traitement nécessaire, moururent tous : et il périt un grand nombre de chevaux, non seulement dans cette paroisse, mais encore dans les paroisses voisines. Il est à remarquer que, dans les paroisses de la Pointe-aux-Trembles et de Saint Augustin, ceux qui voulurent traiter les chevaux malades selon les directions de M. Courval, curé de la Pointe-aux-Trembles, c'est-à-dire faire suer les chevaux malades, à la vapeur de l'eau chaude, et leur faire prendre en potion de la tisane appelée du nom de son auteur, "courvaline," les sauvèrent tous sans exception.

Quelques observations que l'on a faites sur la fin de cette épidémie, mais qui n'ont pu être suffisamment vérifiées, parce que la maladie a cessé presque au moment où l'on a commencé à les faire, ont fait soupçonner que cette maladie avait dans sa cause quelque ressemblance avec celle qui, vers le milieu du siècle dernier, fit périr une multitude de chevaux dans le nord de l'Europe, et que Linnée a attribuée à la piqûre de l'animal nommé "furie infernale" par Salander.

Au reste, pendant cette maladie, les habitants de la paroisse demandèrent avec empressement que l'on fit des prières publiques, pour obtenir la cessation de ce nouveau fléau. On leur accorda en partie ce qu'ils demandaient, en chantant pendant plusieurs semaines de suite des grand'messes pour demander à

Dieu la fin de ce mal, mais en même temps on leur fit bien remarquer que le vrai moyen d'obtenir de Dieu la cessation de ce fléau, ainsi que de tous ceux dont il frappe ou les particuliers ou la société entière, est de faire cesser les désordres et les crimes qui provoquent sa colère.

Dans le printemps de 1824, il arriva une chose qui paraîtra sans doute d'une bien petite importance et peu digne d'être rapportée dans ces mémoires ; cependant nous en ferons mention, en faisant remarquer ensuite la raison pour laquelle nous la rapportons. L'anneau qui retenait la plus grosse des deux cloches se cassa. Le battant tomba du haut du clocher à terre, au moment où on sonnait le second coup de la grand'messe ; heureusement qu'il n'y avait alors personne auprès de l'église, sa chute ne causa aucun accident. Un forgeron de cette paroisse François-Xavier Garneau, la perça, y mit un nouvel anneau et la cloche, sans perdre absolument rien de son son, se trouva parfaitement raccommodée, et aussi bonne qu'elle avait jamais été. Il n'en coûta pour cet ouvrage que 42 livres. Nous n'avons rapporté ceci, au reste, que pour faire connaître que, dans un tel accident, qui semble rendre une cloche absolument hors de service, il n'y a rien néanmoins de plus facile que de la rétablir dans son propre état.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarantes-Heures auront lieu à St-François du sud, le 26 ; à Lotbinière, le 28 ; à St-Michel, le 29 ; à l'Ange-Gardien, le 1 octobre,